p.2-5
INFORMATIONS COMMUNALES
Les actions sociales, les jeunes, les travaux
p.6
PORTRAIT ET ANIMATIONS
Jean-Paul Gomez, saison estivale
p.7
LA VIE DES ASSOCIATIONS
La nouvelle APE, le club Vermeil, Hynao...
p.8
INFORMATIONS DIVERSES
Martin de Tours, Opposition

# Clain d'œil N°19

JOURNAL D'ACTUALITÉS DE LIGUGÉ

BUDGET - CCAS - VIE SCOLAIRE - URBANISME - VIE ASSOCIATIVE

Ligugé
De nature et d'histoire

AUTOMNE / HIVER 2016

WWW.LIGUGE.FR

*Ligugé - Lorch - Saint-Benoît, 40 ans d'amitié franco-allemande*
*Jürgen Helbin (maire de Lorch), Joëlle Pettier (maire de Ligugé), Dominique Clément (mairie de Saint-Benoît)*

## Chères Ligugéennes, chers Ligugéens,

**Le 11 novembre prochain, nous fêterons le 1700ème anniversaire de la naissance du fondateur du premier monastère d'occident et de notre commune : Martin. Son souvenir est inscrit dans toute l'Europe depuis dix-sept siècles parce qu'il a sillonné de nombreux pays mais aussi parce qu'il symbolise le partage.**

Le partage est une valeur essentielle que nous avons pratiqué dans notre action politique tout au long de cette année.

Cet été fut riche en symbole, début juillet, les coureurs de l'Ultramical86 ont relié en course relais Poitiers à Tours. J'ai partagé le dernier relais avec eux jusqu'au passage du Pèlerin où nous avons été accueilli par Serge Barbary, maire de Tours. Je lui ai remis l'émail réalisé par le frère François « Le manteau partagé », clin d'oeil à l'histoire pour symboliser la réconciliation entre Tourangeaux et Poitevins, qui à la mort de Saint Martin se sont disputés sa dépouille.

Puis, mi-juillet dernier, une délégation d'élus s'est rendue à Lorch pour célébrer les 40 ans du comité de jumelage Ligugé – Saint Benoît – Lorch. De tels liens sont fondamentaux dans une Europe dont les valeurs fondatrices de paix et de liberté sont malmenées depuis plus d'un an. Apprendre à se connaître permet de se respecter, de se tolérer, de s'enrichir mutuellement et de nouer des amitiés sincères. Malgré la menace terroriste, nous devons continuer à nous retrouver pour partager des moments festifs.

Enfin, le marché des saveurs, les Heures Vagabondes, les animations proposées par la médiathèque et toutes les manifestations organisées par les associations sont des occasions de rencontres capitales pour la vie de notre commune. La situation actuelle exige la vigilance de chacun, l'aménagement des abords des bâtiments publics et la modification de nos pratiques. Nous sommes amenés à adapter nos investissements pour répondre au mieux à ces nouveaux enjeux tout en respectant le programme ambitieux que nous avons voté en début d'année. Ces projets ne pourraient pas aboutir sans les services municipaux ni les élus qui s'investissent à mes côtés pour améliorer, chacun dans leur domaine, le quotidien dans notre village. Soyez assurés de notre entière mobilisation pour préserver le cadre de vie qui nous est si cher et qui rend notre commune si attractive.

Joëlle Peltier,
Maire

## Marché de Noël

**Samedi 3 décembre, centre-bourg de 10h à 21h**
Nombreuses animations. Produits locaux, artisanat, manège.
**18h : apéritif,**
**19h : concert en l'église abbatiale,**
**20h30 : soirée choucroute à Givray organisée par le Groupement des Commerçants de Ligugé.**

## Célébration du 40ème anniversaire du jumelage franco-allemand 1976-2016 à Lorch-Am-Rhein

**72 personnes ont participé à ce voyage jusqu'à la ville de Lorch-Am-Rhein.**

**Le 13 juillet**, nous avons été accueillis chaleureusement par Monsieur le Bürgermeister Jürgen Helbing, le président du Jumelage Matthias Zell, les familles d'accueil et nos amis allemands.

**Le 14 juillet**, visite à Wiesbaden du « Hessischer Landtag » (le Parlement du Land de la Hesse, région dont Lorch fait partie) » où nous avons été reçus par Frau Petra Müller-Klepper, députée de la CDU (Démocrates Chrétiens). Malgré ses nombreux engagements, Mme Muller-Klepper nous a consacré un bon moment ; « A l'origine, je suis journaliste et depuis 10 ans, je suis députée. Je suis en charge de trois domaines distincts : la politique du Land, l'enseignement public et la viticulture ; mon but principal étant de défendre les intérêts des habitants du Land de Hesse, qui s'avère être un pays riche de par les nombreuses activités économiques, fluviales et culturelles de notre vallée du Rhin ». Des échanges intéressants ont eu lieu avec les membres de notre groupe et la députée. Cette entrevue s'est bien entendu terminée en trinquant « à votre bonne santé » autour du verre de l'amitié et en nous promettant de nous revoir à Lorch-am-Rhein le samedi 16 juillet suivant, à l'occasion des festivités prévues pour la célébration des 40 ans du Jumelage franco-allemand et de la tenue de la fête annuelle des vignerons lorchois. En soirée, Lorchois, Sancto-Bénédictins et Ligugéens furent conviés à la Cérémonie officielle des 40 ans du jumelage franco-allemand Saint-Benoît-Ligugé-Lorch-am-Rhein à la « Bürgerhaus » de Lorch avec vin d'honneur et toasts après les discours officiels. Remise à chacun des participants à la cérémonie d'une médaille d'anniversaire individuelle et d'un verre décoré des emblèmes de Ligugé – Lorch – Saint-Benoît et signature du Livre d'Or de Lorch-am-Rhein par tous les présents à cette soirée officielle très conviviale.

*La délégation devant le Parlement*

**Le 15 juillet** a été consacrée à la découverte de l'Ecomusée « Hessen Park ». Tout au long de la visite, on est plongé dans le « bon vieux temps » où la vie rurale restait, malgré tout, extrêmement rude. En soirée, un dîner à l'auberge « Alte Villa » fut servi conviant les trois villes jumelées.

**Le 16 juillet :** en matinée, visite des installations mises à la disposition des réfugiés à Lorch. L'après-midi : célébration des 40 ans du Jumelage et La Hilchenfest (traditionnelle Fête des vins de Lorch), défilé de la fanfare de Lorch, des Reines du Vin, des présidents du Jumelage Matthias Zell, Marie-Claire Moreau, et de Jean-Marie Guérin, initiateur du projet de jumelage, des maires, Monsieur Jürgen Helbing, Madame Jöelle Peltier, maire de Ligugé, de Monsieur Dominique Clément, maire de Saint-Benoît et de nombreux représentants de la vie publique locale. La présence de la ministre d'Etat Madame Lucia Puttrich, marraine de la fête a souligné l'importance de cette cérémonie. Lors des différents discours, nous avons pu apprécier à leur juste valeur la prestation des trois maires de nos villes jumelées. Monsieur Jürgen Helbing, Bürgermeister de Lorch, a prononcé son discours tout en français. Monsieur Dominique Clément, maire de Saintt-Benoit, a prononcé son discours exclusivement en allemand, avec une élocution impeccable en symbiose avec Madame Jöelle Peltier qui le traduisait en français. Après les différentes allocutions, les échanges de cadeaux et les photos souvenirs en compagnie des Reines du vin, les festivités se sont poursuivies jusqu'au bout de la nuit avec l'orchestre Funk musique, Soul, Rock et Pop « Funky Freds » et avec la dégustation des excellents vins et bières de Lorch aux différents stands des six vignerons locaux.

**Le 17 juillet :** 8 heures du matin, sur le parking au bord du Rhin, l'heure de dire adieu à nos amis allemands était arrivée.

Durant ce séjour, nous avons, comme à l'accoutumée, apprécié l'accueil chaleureux, convivial, la disponibilité de tous et les quarante ans de l'amitié franco-allemande des Lorchoises et des Lorchois.

**L'année prochaine, les festivités du 40ème anniversaire du Jumelage franco-allemand (1977 – 2017) se dérouleront à Ligugé et à Saint-Benoît. Monsieur Jürgen Helbing nous a promis sa visite et nous nous réjouissons à l'avance d'accueillir nos amis allemands dans nos deux belles cités.**

Brigitte PERRIN
membre de la délégation

## Le Pass'Assoc

Le dispositif Pass'Assoc est une opération menée par le Centre Communal d'Action Sociale de Ligugé. Son objectif est de favoriser l'accès des jeunes de Ligugé aux pratiques sportives et culturelles communales en leur apportant une aide financière.

**Les conditions d'attribution**
Pour bénéficier du dispositif, votre enfant doit être âgé de 4 à 18 ans inclus. Les activités sportives et culturelles doivent avoir lieu sur le territoire de Ligugé.

**Le montant de l'aide**
Elle est fonction du quotient familial et peut varier de 30 à 50 €. Pour cela, les jeunes de 12 à 18 ans doivent fournir un justificatif du versement de l'allocation de rentrée scolaire. L'aide est versée une seule fois dans l'année.

**La procédure**
L'imprimé de demande d'attribution d'un coupon de réduction Pass'Assoc est à retirer en mairie, auprès des associations de la commune, ou à télécharger sur le site internet de la mairie de Ligugé.

Une fois la demande remplie accompagnée des pièces justificatives, l'ensemble est déposé en mairie à l'attention du Centre Communal d'Action Sociale.

Le dossier passe en commission du C.C.A.S pour vérification. Si la demande est acceptée, un coupon «pass'assoc» est établi. Ce dernier est alors à remettre à l'association visée et vous réglerez uniquement la différence. L'association collecte les coupons de réduction et les adressera ensuite au C.C.A.S pour remboursement.

**Remarque**
Si votre enfant souhaite rejoindre une association, même en cours d'année, n'hésitez pas à en faire la demande.

Michèle Eclercy
Adjointe au Maire

## La Mission Locale d'Insertion : qu'est ce que c'est ?

Mission Locale d'Insertion du Poitou

**Les Missions Locales d'Insertion (MLI) sont des associations à vocation de service public qui participent à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. Accueillir, informer, orienter, conseiller et accompagner sont les maîtres mots de leurs missions.**

La commune de Ligugé dépend du territoire d'intervention de la MLI du Poitou dont le siège est à Poitiers. Portée par une quarantaine de salariés, elle répond chaque année aux questions que peuvent se poser près de 4000 jeunes dans des domaines très divers allant de l'accès à l'emploi au projet professionnel en passant par la citoyenneté et la santé. Pour cela, elle s'appuie sur un réseau de partenaires dont plus de 1600 entreprises.

Pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, elle propose de nombreuses actions selon différents thèmes dont l'accès à l'emploi bien sûr, mais aussi la formation, le projet professionnel, le logement, la santé, la citoyenneté, les loisirs, le sport, la culture, …

Cette année, la MLI a mis l'accent sur la Garantie Jeunes : celle-ci vise à accompagner les jeunes de 18 à 26 ans en situation de vulnérabilité vers l'autonomie, en leur permettant notamment de réaliser des expériences professionnelles et de suivre des formations. Cette action se traduit de la façon suivante :

• un engagement réciproque d'un an entre le jeune et la MLI qui permet au jeune de percevoir une allocation forfaitaire de 461€,
• un accompagnement renforcé qui intègre toutes les dimensions de la vie courante (du logement au stage en passant par la santé),
• l'intégration de ce dispositif nécessite cependant quelques conditions :
• être âgé de 16 à 25 ans
• être volontaire et motivé
• être autorisé à travailler
• n'être ni scolarisé, ni en formation, ni en emploi,
• être prêt à s'engager pour un an
• avoir des ressources inférieures au RSA.

**Pour en savoir plus, contacter :**
**Mission Locale d'Insertion du Poitou**
**30 Rue des Feuillants**
**86000 POITIERS / 05.49.30.08.50.**

Dominique Louis
Adjoint au Maire

## Handibus

**Handibus est un service de transport à la demande spécifique. Il a pour vocation d'assurer les déplacements réguliers et occasionnels des personnes à mobilité réduite qui ne sont pas en mesure d'utiliser les lignes de transport régulières dans des conditions d'accès et de sécurité satisfaisantes.**

**Pour être éligible :**
• La personne doit justifier de son incapacité médicale à utiliser les lignes régulières du réseau (l'éloignement n'est pas une incapacité),
• La personne doit résider sur le territoire de Grand Poitiers et :
- pour les personnes de moins de 80 ans, être titulaire d'une carte d'invalidité au taux minimum de 80%,
- pour les personnes de 80 ans et plus, fournir un certificat médical stipulant l'impossibilité d'utiliser les lignes du réseau du fait de son handicap.

**Pour adhérer au service :**
• La personne doit remplir un questionnaire disponible auprès de Vitalis (et sur son site Internet) et fournir les justificatifs nécessaires,
• La personne doit s'acquitter d'une adhésion de 11€ valable 2 ans.

**Fonctionnement**
Le service Handibus est réalisé à l'aide de véhicules adaptés ou classiques. Le

conducteur est missionné pour assurer le transport des adhérents de leur point de départ à leur point d'arrivé, il aide également à la montée et à la descente du véhicule.

**Utilisation**
Chaque adhérent peut effectuer au maximum deux trajets par jour (un aller et un retour). Les personnes salariées peuvent toutefois réaliser quatre trajets dont deux doivent impérativement être à motif professionnel. Afin de limiter les refus et les retards dus aux imprévus, l'heure juste d'un véhicule HANDIBUS est de plus ou moins 20 minutes. Il convient donc d'être prêt à l'avance pour éviter à la fois d'arriver en retard mais aussi de pénaliser les autres adhérents.

**Réservation**
Toute réservation doit être réalisée au minimum 48h à l'avance et au plus tard le vendredi pour le lundi suivant (sauf cas particulier à caractère urgent et dans la limite des possibilités). La réservation s'effectue par téléphone au 05 49 44 77 11. Les réservations se font pendant les heures d'ouverture du service Allobus :
- Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- Le samedi de 9h30 à 12h30.

L'acceptation d'une réservation s'effectue en fonction des places disponibles à bord des véhicules HANDIBUS. En cas de forte demande, les motifs professionnels et médicaux seront privilégiés. Ainsi, si l'horaire demandé n'est pas disponible, l'opérateur peut être amené à proposer d'autres horaires pour les transports jugés non prioritaires.
**Handibus : 05 49 44 77 11**
**www.vitalis-poitiers.fr**

Dominique Louis
Adjoint au Maire

## Le CCAS toujours à vos côtés pour partager un moment de convivialité

**Un repas annuel de fin d'année est organisé par le CCAS pour réunir les personnes de 70 ans et plus le temps d'une journée. Nous avons à cœur de créer du lien au moment des fêtes pour les personnes qui pourraient souffrir d'isolement.**

Une invitation vous sera adressée en novembre avec un coupon réponse à retourner au CCAS. Si vous ne recevez pas cette invitation, n'hésitez pas à vous faire inscrire en téléphonant à la mairie.

**Cette année, ce repas de Noël est fixé le dimanche 11 décembre 2016 à la salle de Givray, nous espérons vous y retrouver nombreux.**

Le CCAS n'oublie pas les pensionnaires de l'EPADH « Les jardins de Montplaisirs », avec en janvier 2017, un goûter qui leur sera offert. En mai dernier, nous avions partagé un après midi « crêpes » et les pensionnaires en avaient été très heureux. Cet automne, est programmé un autre atelier avec la même animatrice.

Michèle Eclercy
Adjointe au Maire

## L'ADMR vous propose des solutions dans différentes gammes

ADMR la référence du service à la personne

**Gamme DOMICILE :** services de ménage et de repassage, **Gamme FAMILLE :** soutiens de garde d'enfants à domicile, soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)., **Gamme AUTONOMIE :** services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap, ou au retour d'une hospitalisation : ménage, entretien du linge, courses, aide et accompagnement… **Gamme SANTE :** soins d'hygiène et soins infirmiers à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap et soins infirmiers pour tous.
**Maison des Service ADMR**
**39 rue Rabelais à Ligugé**
**05.49.47.95.86**
**info.assoliguge.fede86@admr.org**
**www.86.admr.org**

## L'Envol

Besoin d'un coup de main pour votre foyer, votre jardin ; besoin de personnel temporaire pour votre entreprise, association, collectivité, vous êtes à la recherche d'un emploi ?
***L'Envol s'occupe de tout !***

**10 Grand Rue 86240 Smarves**
**05 49 88 91 29**
**www.lenvol86.fr**

# La rentrée scolaire

**Le soleil de ce jeudi 1er septembre était bien la seule chose qui laissait encore penser aux vacances d'été. Les 318 enfants scolarisés à Ligugé ont retrouvé les bancs de l'école et toutes les bonnes habitudes en ce jour de rentrée. Une rentrée marquée par une augmentation des effectifs en élémentaire et une baisse en maternelle pour laquelle il faudra être vigilant afin d'éviter la suppression d'une classe à la rentrée prochaine.**

A l'école élémentaire Clément Péruchon, cette rentrée 2016-2017 sera marquée par l'avancement des travaux débutés en avril dernier. A ce jour, 5 classes ont été entièrement rénovées. Deux classes, et bientôt une troisième, sont équipées de vidéoprojecteurs et PC portables. Les toilettes ont été refaites à neuf, une salle rafraîchie et un bureau pour le directeur a été créé. Un visiophone a été installé au portail afin de filtrer les entrées. Les travaux se poursuivent à l'étage pour terminer les 3 classes avec une inauguration espérée début 2017.

211 élèves (soit 20 de plus que l'an passé) sont répartis dans les 8 classes dont deux sont toujours à l'ancienne école des garçons de Pichereau. Trois nouvelles enseignantes sont arrivées, Mmes Lamongie, Michelet et Ricard et nous leur souhaitons la bienvenue.

L'année sera marquée par un projet musical subventionné par la commune en collaboration avec l'association « Chemins de Musique » et le quatuor « Zerkalo », qui débutera dès le 19 septembre. L'ambition est d'écrire et de composer l'hymne de l'école avec une représentation en fin d'année scolaire.

L'aide aux devoirs débutera tous les jeudis soir de 16h45 à 17h30 après les vacances d'automne et sera encadrée par Fabien Marissal recruté par la commune pour renforcer l'équipe du périscolaire.

*Les enseignants de l'école maternelle (de gauche à droite) : Laurence Cornu, Elvire Cochin-Guillot, Ginette Sapin, Catherine Legendre, Cécile Capy et Patrice Jaulin.*

*Les enseignants de l'école élémentaire (de gauche à droite) : Emmanuel Brun, Véronique Lamongie, Alice Févin, Annie Dubreuil-Capelle, Frédérik Terroba, Mathieu Bouchet, Fabienne Ricard, Céline Mesnier, Fabienne Michelet, Carine Caille..*

Pour la seconde année, en collaboration avec les membres de la commission Enfance et vie scolaire et les enfants de l'école, un livret de rentrée avec des informations pratiques a été édité et distribué à tous les parents.

A l'école maternelle du Bois Renard, 117 élèves sont répartis dans 5 classes.

L'équipe enseignante reste inchangée. Laurie Artault qui était au terme de son contrat d'Avenir, a été recrutée. Emmanuelle Dousselin a vu son contrat d'accompagnement à l'emploi renouvelé.

Je remercie l'ensemble du personnel périscolaire, les services administratifs et techniques de la mairie, qui contribuent à cette rentrée réussie et pour leur dévouement tout au long de l'année scolaire. Je remercie les membres de la commission Enfance et Vie scolaire qui travaillent à mes côtés, les associations et les bénévoles pour leur participation aux activités PedT.

Stéphanie Verrier
Adjointe au Maire

# Le bilan estival du centre de loisirs

**La rentrée est faite et l'équipe de l'accueil de loisirs a repris son rythme « année scolaire » !**

Les quelques rayons de soleil encore présents nous rappellent l'été 2016 et tous les évènements qui ont marqué la vie du centre durant les mois de juillet et août !

Pendant ces deux mois, les enfants ont fait deux grandes sorties : une au parc des Pierres Brunes et l'autre au Domaine de Dienné. Les 3-4 ans ont joué les soigneurs au zoo des bois de Saint-Pierre. Les 6-13 ans ont pu profiter des activités sportives proposées par Grand Poitiers : équitation, kayak, sports de combat, piscine et bien d'autres encore !

En juillet nous avons pu disputer les premiers jeux olympiques d'été de Givray au complexe sportif Jean-Paul Gomez, la traditionnelle semaine GIVRAY-VILLE a remporté un vif succès et bien entendu fin juillet, les familles et les amis ont pu assister au grand spectacle de fin de mois.

En août, les enfants ont pu faire « le tour du monde » en 5 jours, ils ont réalisé des œuvres d'art originales, ils ont vécu une semaine parmi les super-héros et enfin, ils ont invité leurs familles à une soirée conviviale autour d'un barbecue. En moyenne, ce sont 90 enfants par jour en juillet et 65 en août qui ont fréquenté l'accueil de loisirs. Comme chaque année, nous avons organisé de nombreuses nuitées. Avec des thèmes aussi variés que « la Chine », « mercredi tout est permis » ou « balade contée » ; les nuitées ont rencontré un franc succès auprès des enfants.

Enfin, pendant ces deux mois, Benjamin Maublanc nous a suivis avec sa caméra pour réaliser un documentaire sur l'accueil de loisirs et nous aurons le plaisir de voir le résultat de son travail dans le courant du premier trimestre 2017 !

L'année 2016-2017 s'annonce, elle aussi, riche en activités et moments inoubliables, mais c'est une autre histoire que l'équipe d'animation et moi-même aurons plaisir à vous raconter au fil des semaines et des mois qui arrivent !

David Moulin
Directeur de l'accueil de loisirs

# Les chantiers-Jeunes de l'été

Comme d'habitude, la commune de Ligugé a proposé aux jeunes de 13 à 17 ans un ensemble de chantiers-loisirs leur permettant de rencontrer d'autres jeunes de la commune, de découvrir des activités et de recevoir une carte cadeau pour répondre aux attentes légitimes de leur âge !

Durant l'été, un certain nombre d'agents de la commune ont encadré les activités : Rodolphe Collet pour les activités à la médiathèque, Loïc Farineau, Nicole Pelaez et David Moulin au centre de loisirs, Christophe Bompas pour l'ensemble des chantiers extérieurs (installation du parcours pédagogique sur l'île de la Filature, peinture du city-stade, nettoyage des lisières et rénovation du jeu de dames à Givray). Il faut également remercier Pascal Rivalière qui cette année encore a donné de son temps pour participer, en tant que bénévole, à l'encadrement d'un chantier-loisirs.

**C'est ainsi que plus de 50 jeunes de Ligugé ont pu participer à ces actions permettant ainsi d'embellir et d'enrichir notre commune !**

Dominique LOUIS
Adjoint au Maire

# Les projets de l'ANCRE

Au premier semestre, la municipalité de Ligugé a mis en place une convention de partenariat avec l'ANCRE (accueil jeunes à St-Benoît) de façon à proposer une offre d'activités aux adolescents de la commune âgés de 13 à 17 ans.

A ce jour, 21 jeunes de la commune sont inscrits à l'ANCRE ce qui est très encourageant pour une première année de fonctionnement, ils étaient une dizaine avant l'été et les effectifs ont doublé durant les 3 derniers mois.

Au total, l'ANCRE accueille 103 jeunes de Ligugé et de St-Benoît qui participent occasionnellement ou régulièrement aux activités, certaines se déroulent maintenant à Givray. Nuits sous tente, courses d'orientation et jeux au bord du Clain font que Givray est devenu la résidence d'été de l'ANCRE !

**Pour plus d'informations :**
**Pierre COQUILLAUD : 05.49.51.68.40.**
**email : ancre86@free.fr**

Dominique Louis
Adjoint au Maire

# Quelques points sur les travaux de cet été et ceux à venir

## L'école élémentaire

La réhabilitation de l'école se poursuit toujours à un bon rythme ; la réception des 5 classes (3 au RDC et 2 au 1er étage), les sanitaires du RDC, la salle informatique et la chaufferie, a eu lieu fin août comme programmé juste avant la rentrée.

Les travaux sur les trois dernières classes de l'étage sont engagés depuis la mi-août avec pour priorité de terminer la sixième classe avant le 10 octobre, de manière à transférer les élèves dans celle-ci et libérer la salle de jeux du RDC afin de commencer les travaux pour la mi-octobre.

En ce qui concerne la création de nouveaux sanitaires et l'extension du préau actuel, le projet est finalement abandonné en raison de la nature du sous sol, qui nécessitait une adaptation des fondations et un surcoût financier trop important. Une solution alternative a été trouvée avec la construction des nouveaux sanitaires sous une partie du préau actuel, et d'une extension de ce dernier en façade.

**Des travaux sur les différentes toitures (salle Pichereau, presbytère, cheminées, catéchumène et lavoir) sont engagés.**

Ces travaux ont été attribués à l'entreprise Millet pour un montant de 103 150 € TTC.

Les deux cheminées d'ornement du presbytère refaites à l'identique suite à la demande de l'architecte des bâtiments de France et l'autre cheminée d'usage, ont été attribués à l'entreprise Art de bâtir pour un montant de 23 950 € TTC.

*La cheminée du presbytère*

## Les stores du domaine de Givray

Avant la fin de l'année, les stores de Givray seront tous changés et pour la plupart motorisés.

Le marché a été attribué à l'entreprise Pro Store pour un montant de 14 300 € TTC.

## Éclairer de manière raisonnée !

Comme prévu, des travaux sur l'éclairage public sont effectués.

Vous avez très certainement remarqué que l'extinction des candélabres se fait désormais à 22h en semaine, mais ce n'est peut être pas l'horaire de leur déclenchement et pour cause, notre commune vient de se doter d'horloges astronomiques et d'interrupteurs crépusculaires.

L'association de ces deux dispositifs permet à l'éclairage public de se déclencher en fonction des heures du lever et du coucher du soleil en coupant la commande pendant la nuit.

Pour rappel, la commune de Ligugé est une des trois communes de la Vienne à s'être engagée dans la maîtrise de sa demande en énergie sur son réseau d'éclairage public.

La loi sur la transition énergétique nous impose une réduction de 50 % de consommation d'ici 2050. Nous devons sans attendre changer nos habitudes et consommer le plus justement possible.

Les nouveaux horaires d'extinction approuvés fin 2015 en conseil municipal sont de 22 h à 6h30 du lundi au vendredi et de 23h30 à 8h du vendredi au dimanche, pour un montant des gains estimé sur la facture énergétique 16 982 €/an).

## La borne de recharge pour les véhicules électriques

Celle-ci devrait enfin être posée fin 2016, le lieu choisi pour sa centralité se trouve au niveau du parking de la pharmacie.

Il faut noter que le directoire de Soregies a décidé de prolonger la gratuité du service de recharge jusqu'à fin 2017.

Eric Cousin
Adjoint au Maire

# L'aménagement de l'avenue de la Plage

**Riverain, promeneur, chacun connaît bien les difficultés et les dangers que l'on rencontre quand il s'agit de cheminer le long de l'avenue de la Plage. Pour les piétons, le trottoir étroit et déformé par les racines des grands marronniers n'est réellement pas propice à une promenade sereine. En vélo, la situation n'est pas meilleure, la départementale D4 est bien étroite pour une circulation souvent très dense avec des vitesses parfois trop élevées.**

*Perspective du comblement provisoire*

L'avenue de la Plage, le site de la filature sont des lieux de promenade et d'usage très prisés mais l'insécurité flagrante des accès est une préoccupation récurrente pour notre commune.

La solution à notre problème à tous est venue de M. et Mme MONTIER, propriétaire du « Château de la Filature » et des terrains qui bordent l'avenue de la Plage. En effet, ils ont très aimablement proposé de mettre à la disposition de la commune l'emplacement correspondant au large fossé qui longe l'avenue de la plage derrière la haie de lauriers. Le rôle actuel de ce fossé est de restituer au Divan, au niveau du lavoir, l'eau prélevée en amont des vannes du Divan pour alimenter une pêcherie et un ancien lavoir situés sur la propriété de M. et Mme Montier. Suivant l'ouverture de la petite vanne de la prise d'eau sur le Divan, le débit du ruisseau qui coule au fond du fossé peut être ajusté, voire arrêté.

Le comblement du fossé permet de réaliser une voie douce qui va rendre, en toute sécurité, l'avenue de la Plage aux piétons et aux habitués du vélo. Compte-tenu du rôle neutre du petit ruisseau sur le débit du Divan puisqu'il restitue l'eau prélevée, la demande de comblement du fossé a été acceptée par la Direction Départementale des Territoires de la Vienne. Toutefois pour maintenir une eau claire dans la pêcherie et dans tous les canaux de distribution de la propriété du Château, la mise en place, préalablement au remblaiement, d'une canalisation de diamètre 400 mm est prévue, de même que des regards tous les 40 mètres environ pour surveiller les dépôts sédimentaires éventuels.

Une partie du comblement, longue de 120m environ, partant de l'Impasse de la Sablière jusqu'à la Filature, vient tout juste d'être effectuée. Elle correspond aux travaux nécessaires entrepris par Enedis (ex ERDF) pour acheminer jusqu'aux « Usines Nouvelles » une ligne basse tension de forte puissance nécessaire aux besoins du site. L'utilisation du fossé pour enfouir cette ligne électrique a permis d'éviter le creusement d'une tranchée sur la route. Il a aussi été possible de mettre en place toutes les gaines nécessaires à un effacement éventuel de toutes les lignes aériennes. Des gaines « haute tension » ont aussi été prévues pour une nouvelle augmentation de puissance électrique des « Usines Nouvelles » voire aussi pour une génération électrique à partir des turbines hydrauliques toujours présentes sur le site la Filature.

*Sortie provisoire du busage*

La réalisation complète du comblement et de l'aménagement de la voie « piétons-vélos » allant du parking devant les « Maisonnettes » jusqu'à la Filature vient de faire l'objet d'un appel d'offres, le chantier débutera vers la mi-novembre pour s'achever, en l'absence d'intempéries trop fortes, à la fin de l'année.

Chacun pourra alors, en toute sécurité, profiter pleinement de l'ensemble du très beau site de la Filature.

Un grand merci à M et Mme Montier dont le don généreux nous aura permis de réaliser cette voie douce pour l'agrément et la sécurité de tous.

Jean Brillaud
Adjoint au Maire

# Le parcours pédagogique de la Filature

**Le site de la Filature est un lieu chargé d'histoire. Depuis le début du 19ème siècle, ce lieu a été le témoin de changements et d'évolutions industriels.**

En 1835, le moulin à blé, appelé le «Moulin Prieuré Saint Martin», a été transformé par les frères Véron en une imposante minoterie à six étages. En 1850, une filature vient diversifier la production. Mais dans les années 1870, Louis Hambis, ingénieur, a construit d'un seul jet l'énorme complexe industriel que nous connaissons aujourd'hui. L'une des sablières nécessaire à cette construction devient alors l'étang.

La cohabitation de la minoterie et de la filature se fera jusqu'en 1896.

A la fin du 19è siècle, on note l'arrivée de nouvelles activités avec la filature du jute et la ficellerie.

En 1904, avec plus de 300 ouvriers, elle se place comme la deuxième entreprise de la Vienne après la manufacture d'armes de Châtellerault.

Le 20ème siècle a vu cette usine se renouveler : fabrication d'emballage en carton paraffiné et cartonnage. L'usine devient d'ailleurs l'un des plus gros producteurs français de pots de yaourts. A la fin des années 60, une nouvelle branche d'activité est créée avec la fabrication des boîtes pliantes et son atelier d'impression.

En 1976, l'usine ferme et, en 1982, après plusieurs tentatives de reprises d'activités, le site est totalement déserté.

Les 30 années d'abandon sont le témoin de différents passages. Pour de nombreux «visiteurs», la friche devient un terrain de jeu.

En 2009, quatre entrepreneurs s'associent pour sauver cette friche industrielle. Ce Tiers espace, premier du genre en région, intitulé « Les Usines Nouvelles», est porté par l'association «AY 128». Ces quatre entrepreneurs

favorisent la collaboration et le partage pour permettre aux structures hébergées de se développer et aux personnes participant au projet de s'y épanouir au sein d'un environnement agréable et riche de sa diversité.

Ligugé s'est développée au rythme de la filature. L'idée d'un parcours pédagogique s'est donc imposée afin de permettre à chaque personne de découvrir ce site lors de promenades.

Pour mettre en évidence la richesse du site, tant sur le plan de l'histoire qu'au niveau de la faune et de la flore, 14 panneaux ont été réalisés. Ils ont été installés lors des chantiers-jeunes en juillet 2015 et 2016.

Vous pouvez emprunter ce sentier pédagogique en partant de l'un des deux parkings proches de l'étang. Des panneaux descriptifs vous y attendent. De plus, des plaquettes explicatives sont à votre disposition au bureau du tourisme à Ligugé place Pannonhalma.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente balade pédagogique sur ce lieu si passionnant.

Doriane ALBERT
Conseillère déléguée

# Ligugé s'engage dans un plan de gestion pour tendre au zéro pesticide

**Il s'agit d'un accompagnement collectif à l'élaboration de plans de gestion des espaces dans une optique de réduction des pesticides :**

Les communes de l'agglomération de Poitiers souhaitent réduire l'usage des pesticides sur leur territoire. Les démarches engagées sont hétérogènes, mais toutes les communes sont adhérentes à la charte "Terre Saine ma commune sans pesticide". Dans le cadre de son agenda 21, Grand Poitiers accompagne les communes dans une démarche intercommunale de réduction des pesticides axées sur 3 volets :

• Les échanges de pratique entre les élus et agents,
• La communication cohérente en direction des particuliers et des acteurs du territoire,
• L'élaboration de plans de gestion des espaces visant à réduire ou supprimer l'utilisation des pesticides.

La mutualisation des moyens doit permettre d'aboutir à une cohérence de l'action à l'échelle communautaire et de participer à la maîtrise des ressources humaines et financières.

Grand Poitiers a donc proposé aux communes volontaires, de prendre en charge une prestation d'accompagnement à l'élaboration de plans de gestion. Cette action doit permettre de stimuler une action cohérente à l'échelle de l'agglomération, tout en permettant l'adaptation de chaque plan de gestion à la volonté politique et aux spécificités des territoires. Elle concerne en priorité les voiries, les espaces verts et les cimetières, avec une attention particulière sur les espaces sensibles (crèches, écoles, et maison de retraite).

Huit communes ont souhaité bénéficier de cette prestation dont la nôtre. Cette démarche a pour objectif de tendre vers la suppression des pesticides.

**Plusieurs enjeux sont déjà ciblés :**

• Mettre en place des méthodes d'entretien plus écologiques notamment en épargnant les ressources (eau, électricité…) ,
• Enclencher la mutation des techniques dans les services publics et les entreprises sous-traitantes et adapter les moyens nécessaires,
• Participer à la restauration de la biodiversité et la prévention de la santé des habitants,
• Respecter la réglementation relative à l'utilisation des pesticides.

Eric Cousin
Adjoint au Maire

# Ligugé, il y a 30 ans...

En 1976 la population ligugéenne était de 2 212 habitants (3200 en 2016). Le conseil municipal élu le 19 mars 1976 a conduit au poste de maire Maurice Girault; 1er adjoint Claude Baudiffier; 2ème adjoint Bernard Couturier; adjoint supplémentaire Louisette Biget.

**Quel était le budget en 1977 ?**
Fonctionnement : 1 527 629,41 francs (232 855 €); Investissement : 6 781 092,05 francs (1 033 766 €). Le budget d'investissement représente 81.61% du budget global communal, montrant en 1977, son aisance financière et sa réputation de commune « riche ».

**Évènements marquants en 1976/1977**
***Fermeture de la filature :*** l'usine a fermé définitivement le 28 décembre 1976, entraînant la perte de 180 emplois. Pour pallier à cette catastrophe, la municipalité créa la zone d'activité du Bois Renard, devenue le poumon économique de Ligugé.

***Construction du 1er gymnase :*** pour financer ce projet de 1 200 000 Francs (182 940 €), la commune a reçu une subvention du Conseil Général de 350 000 francs (53 357 €) et un autofinancement par emprunt de 850 000 francs (129 582 €). En 1977, le taux annuel d'inflation était d'environ 10%, majorant le coût de 100 000 francs (15 245 €) entre le début du projet et sa finalisation.
***Construction de l'école maternelle :*** suite à la fermeture de l'école publique de Virolet et de l'école privée de Ligugé, la construction d'une école maternelle de quatre classes était devenue indispensable. Elle sera réalisée en 1977 pour la somme de 1 250 000 francs (190 *561 €)*.
***Domaine de Givray :*** durant l'été, 140 jeunes de Ligugé et de Poitiers ont débroussaillé le parc et nettoyé les allées et les bâtiments.

Bernard Mauzé
Conseiller municipal délégué

# Bientôt un panneau lumineux d'information !

**Prochainement, Ligugé sera doté d'un panneau d'affichage électronique dont le principal objectif sera de mettre en avant les informations de la commune.**

Cet outil dynamique et réactif pour une information continue, sera piloté et géré par la commune qui informera régulièrement et en temps réel des manifestations publiques, festives, culturelles, associatives, des actions préventives et le cas échéant des alertes (types météo, neige ..) !

Pour Madame le maire Joëlle Peltier, c'est aussi l'occasion « de s'adapter aux nouvelles technologies ».

La société Lumiplan installera, le panneau d'information électronique au niveau du rond point d'entrée de la commune. Ce panneau sera donc visible dans le sens de circulation Poitiers/ Croutelle.

Il entrera en fonction fin novembre 2016 après une formation des utilisateurs.

Nathalie BRIONNET
Conseillère municipale

# Je suis né à Ligugé le 8 mai 1945

**"Mes années scolaires ont été effectuées dans mon village à l'école Clément Péruchon. J'ai le souvenir de deux instituteurs de grande qualité, Monsieur Minault qui officiait dans la petite classe et Monsieur Pager dans la grande. En plus de nous instruire, ils nous éveillaient à la musique, la radio scolaire (musique classique) au travail manuel (modèle réduit avion, bateau) et bien sûr au sport. A cette époque, l'école des filles était située à l'emplacement actuel du groupe scolaire et celle des garçons en bas de la rue Clément Péruchon.**

A la récréation de 15 heures, chaque jour une discipline différente était pratiquée, lancer de poids, saut en hauteur et longueur, grimpé de corde, course à pied et basket. Monsieur Pager avait creusé un sautoir en longueur et hauteur et avait confectionné des petits buts de foot installés au stade des maisonnettes pour les rencontres inter écoles (USEP). Une coopérative scolaire gérée par les élèves, sous l'œil vigilant des instituteurs, nous permettait d'organiser un voyage en fin d'année scolaire. A la sortie de l'école, le soir, après la classe avec les copains, nous nous retrouvions dans le champ du patronage (emplacement actuel du parking de la médiathèque) pour jouer au foot, faire du vélo et divers jeux, les idées ne manquaient pas. Le jeudi, jour de repos des écoliers, la matinée débutait par le catéchisme, et l'après-midi, les séminaristes de Poitiers assuraient l'encadrement du patronage, partageant notre temps entre jeux dans les bois de Givray et du Bois Renard. Puis une séance de cinéma muet (Tintin et Milou) clôturait la journée. Le samedi soir et le dimanche après-midi, avait lieu des séances de cinéma, organisées par M. et Mme Charrier, dans la salle des fêtes, à l'emplacement de l'actuelle médiathèque. L'été durant les vacances scolaires, notre distraction favorite était la baignade à la plage, c'est là que nous avons appris à nager et à jouer au volley ball. Pour beaucoup d'entre nous, c'était le séjour en colonies de vacances avec les Pères Aubrin et Poupard, à Menet dans le Cantal. Pour nous les petits ligugéens, c'était l'unique occasion de changer d'air. A l'âge de 14 ans, j'entre en apprentissage à l'Imprimerie Aubin.

En 1961, c'est la découverte de l'athlétisme à Smarves, avec l'entraineur Michel Naudin qui m'a transmis sa passion. Débuts modestes, 116e aux championnats de France de cross cadet, la progression se fera au fil des années.

A mon retour du service militaire, je quitte Smarves sous les encouragements de Michel Naudin. Les structures de l'Entente de Smarves ne me permettant pas de progresser, c'est sur le conseil de Michel que je prends une licence à L'ASPTT de Poitiers, avec pour entraineur Michel Marolleau, qui me conseillera jusqu'à la fin de ma carrière.

En 1975, premier titre de champion de France du 10 000m, Michel Marolleau me persuade que je peux être sélectionné pour les JO de Montréal. Puis en mai 1976, à Munich, je bats le record de France du 10 000m de 17 secondes. Il a fallu confirmer les minimas aux championnats de France, et je conserve le titre. La sélection pour Montréal est officielle. A l'aller, je fais le voyage en Concorde. Le village olympique et ses infrastructures sont impressionnantes, les cérémonies d'ouverture et de clôture sont riches en émotion, l'ambiance du village est fraternelle. Pour les deux compétitions, l'entrée sur le stade devant 70 000 spectateurs est merveilleuse. Après avoir terminé deuxième de ma série, je suis qualifié pour la finale et termine 9e.

*La classe de Jean-Paul Gomez en 1958. Plusieurs âges se côtoient. Si vous vous reconnaissez, saurez-vous trouver Jean-Paul Gomez ?*

Je n'oublierai jamais mon retour à Ligugé, accueilli par le M. Girault maire de la commune et de son conseil, par M.Fournier conseiller général, par le Père Miquel Abbé de Ligugé, et de nombreux ligugéens amis, supporters et de nombreux dirigeants de diverses disciplines sportives m'attendaient sur le parc municipal.

Une enfance rustique, des jeux en pleine nature, les rencontres successives, d'animateurs, d'entraîneurs et de dirigeants bénévoles, motivés et compétents, l'aide de mes équipiers de l'ASPPT qui m'ont toujours soutenu, par une super ambiance dans le club, m'ont permis de réaliser cette vie sportive. Je les en remercie."

Rodolphe Collet
Responsable de la médiathèque,
d'après un interview de
Jean-Paul Gomez

# Belle saison culturelle et festive pendant l'été

**Soirée gourmande du 27 mai 2016**
C'est par un beau soleil, timide mais présent, que notre 1er marché des saveurs et sa soirée gourmande au parc de Sonning se sont déroulés.

La vente de produits locaux avec une dizaine d'exposants et la participation de nos commerçants ont permis d'assurer la restauration. La municipalité remercie l'ensemble des acteurs pour leur investissement. Pas moins de 200 personnes ont dîné dans une atmosphère chaleureuse en écoutant la musique proposée par le groupe folk Note en Stock.

La prochaine édition est déjà programmée le vendredi 16 juin 2017 afin de vous voir encore plus nombreux !

**Feu d'artifice et textes lus par Bouches à Oreilles**
A l'issue des 37ème Foulées ligugénnes qui ont eu lieu le 25 juin dernier, la municipalité a clôturé cette manifestation par un magnifique spectacle pyrotechnique sur le plan d'eau de la Filature. Un lieu magique et idéal pour se laisser entraîner dans la vie de Martin, emblème de notre commune. Des bouquets lumineux pleins de couleurs toutes aussi belles les unes que les autres agrémentées par les textes de M. Selosse du Centre Culturel européen Saint Martin et lus par l'association Bouches à Oreilles, retraçant les grands moments de Martin. Grand merci à la société Pyroconcept Artificier pour son professionnalisme et les membres de l'association Bouches à Oreilles.

**Les Heures vagabondes**
Vendredi 29 juillet dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir sur notre commune un concert dans le cadre des Heures Vagabondes.

Les artistes, Mouss et Hakim du groupe toulousain Zebda, ont enflammé le site avec des rythmes endiablés, aux sons cuivrés du soleil dans la voix et surtout des messages de solidarité, de partage et de respect. C'était notre première expérience d'animation grand public ! L'excellente mobilisation du monde associatif, plus de 140 bénévoles, a contribué à la réussite de cette manifestation.

Pour l'équipe municipale, qui a fédéré cette animation, c'est une grande satisfaction. Plus de 3000 spectateurs étaient présents sur la pelouse du stade de la grenouillère. Après les événements dramatiques qui ont frappés le pays, la sécurité renforcée et largement appréciée, a garanti une ambiance sereine et chaleureuse. Ce fût une belle réussite à tout point de vue ! Cette belle expérience humaine a prouvé, qu'ensemble, nous pouvions construire de beaux projets pour animer notre commune.

Un remerciement aux services techniques pour le travail accompli en amont et après la manifestation, équipe menée d'une main de maître par le responsable Loïc Pironnet. Un grand Merci au Conseil Départemental qui nous a fait confiance à cette occasion, à mes collègues élus et bien sûr à tous les bénévoles pour leur investissement.

**Animations du 7 août 2016**
Sous les ombrages du parc de Sonning, Grand Poitiers nous a convié à un festival itinérant avec la découverte du patrimoine ligugéen et un spectacle vivant dans le kiosque.

En début d'après-midi, une visite du patrimoine (église, crypte, abbaye) fut animée par un conférencier, visite à laquelle une centaine de personnes ont participé. Puis, de retour au parc de Sonning, ce sont plus de 250 personnes qui ont écouté des lectures et improvisations musicales.

Cet agréable moment de détente pour tous, sera à coup sûr, à renouveler.

Patrice Gainant
Adjoint au Maire

**Fête de la musique**
Le 21 juin 2016, en l'église paroissiale, la fête de la musique s'est prolongée. Chemins de musique a ainsi rejoint Kiosqu'y s'passe pour notre plus grand plaisir !

Ce fut une soirée animée par la jeunesse. Lors de la première partie du spectacle, nous avons applaudi le chœur d'enfants du collège de La Providence de Poitiers sous la baguette de leur chef, Romain Auguste. Ces jeunes de 11 à 14 ans ont repris des airs de nombreuses comédies musicales.

En deuxième partie de soirée, 3 jeunes musiciens (ils n'avaient pas 60 ans à eux 3 !) se sont partagé la scène pour 2 formations en duo : piano-saxophone et piano-trompette. Adrien Mercier au saxophone, Paul Weeger à la trompette et Paul Salinier au piano,

nous ont proposé des œuvres de Bizet, Rachmaninov, Enesco, entre autres, et le professionnalisme de ces jeunes musiciens, à l'aube de leur carrière, allié à leur entente amicale évidente, a manifestement réjoui le cœur du public.

A tous, un grand merci pour ce beau moment chaleureux !

Pascale Salinier
Chemins de musique

# Le mot des associations

## Le club Vermeil fête ses 40 ans en 2016

Le club Vermeil a organisé deux concours de belote cette année avec une moyenne de 90 participants, ainsi qu'un repas de fin d'année.

Le club est ouvert à tous. Tous les mardis après-midi, diverses activités sont proposées. Venez nombreux nous rejoindre.

**Contact :**
**Serge Gauthier 05 49 55 07 01**

## Une nouvelle Association des Parents d'Elèves

Le 13 septembre au soir, un nouveau bureau de l'APE a été élu à l'unanimité! Dès le lendemain, cette nouvelle équipe s'est réunie pour définir ses projets pour l'année qui arrive, rude bataille pour le nouveau président, au milieu de ces charmantes dames du bureau, pour canaliser, synthétiser, et surtout à écouter... Une bourse aux livres aura lieu le 19 novembre dans la salle Jean Monnet.

De multiples idées à mettre en œuvre vous seront très bientôt proposées pour vos enfants avant tout, pour vous également, chers parents et pour tous les Ligugéens.

Grégoire Dec
Président de l'APE

*Le nouveau bureau de l'APE*

## La Ligugéenne de Badminton

Malgré une arrivée en bas de tableau la saison dernière, et notre équipe reléguée en Nationale 3, la Ligugéenne de Badminton a cherché un nouveau souffle.

De nouvelles têtes ont rejoint les cadres de l'équipe et la saison a débuté par une rencontre extérieure à Gradignan qui s'est soldée par un nul. La période de reconstruction sera longue mais les débuts sont encourageants. Pour nous soutenir, vous êtes les bienvenus pour encourager les joueurs lors des rencontres à domicile.

Le développement de la pratique du badminton et la formation des jeunes sont au cœur de la nouvelle politique du club.

Parmi les nombreux créneaux ouverts durant la semaine, celui du mercredi (14h-17h) est tout entier consacré aux jeunes. Les enfants sont encadrés par des animateurs diplômés. Les jeunes confirmés sont également invités à la pratique le lundi de 17h45 à 19h. Profitez de 3 séances d'essai gratuites pour goûter l'expérience.

**www.liguge-badminton.com**
**facebook.comLigugeBadminton**

## 1ère édition de la randonnée des Passe Partout

C'est dans la fraîcheur du matin mais avec un soleil généreux que l'association des Passe Partout a proposé sa première randonnée sur la commune de Ligugé le dimanche 9 octobre. Huit, treize et même seize kilomètres pour les plus courageux ont permis aux 420 participants de découvrir Ligugé et ses petits secrets en passant par l'Ile de la Filature, le centre-bourg et bien, sur le bois de Givray.

Encore merci aux des bénévoles pour cette très belle organisation, tout le monde attend maintenant avec impatience la 2ème édition !

Dominique LOUIS
Adjoint au Maire

## Les Compagnons d'Hynao

**Ses activités de dégustation ont encore augmenté, et si les séances régulières, le bulletin annuel, les visites et les accueils sont toujours au menu, nul ne peut ignorer la place prise dans nos activités, comme dans la vie de la cité, du salon gastronomique Les Rabelaiseries.**

La création d'une vigne musée et de deux sites internet rejoignent notre plaquette distinctive remises à l' occasion, et qui ont le pouvoir manifeste de réjouir les récipiendaires.

À l'occasion du 5ème salon des vins de Ligugé, nous ouvrons un Espace filière des métiers du vin. Le but est de créer une zone active d'accueil et de contact entre des professionnels et des personnes ayant envie de connaître ces dizaines de métiers (viticulteur/vigneron, maître de chai, oenologue, enseignant, VRP, caviste, …) les découvrir, réorienter une vie, une carrière, de satisfaire une saine curiosité…

C'est une première pour laquelle le Président de l'AOC Haut-Poitou, Jacques Baudon assurera le contenu. L'espace est totalement gratuit aux visiteurs sur les deux journées.

Les visiteurs chargés de familles ont parfois le souci de leurs progénitures pendant leur présence au salon donc la nouveauté c'est l'espace garderie! Un espace VIP sera également ouvert. Nos partenaires pourront y être accueillis ainsi que leurs invités s'ils le souhaitent. La restauration traiteur et le service à l'assiette, la buvette 0° et la zone chargement rapide en extérieur sont d'actualité.

54 exposants sont attendus malgré l'absence de quelques vignerons, dues aux intempéries de printemps, du côté du Jura, de Bergerac et de Montlouis. Et c'est à Ligugé, les 5 & 6 novembre 2016, au gymnase J-P Gomez.

Pour les Compagnons d'Hynao
Jean-Michel Richard

## Retour en images sur les manifestations

*Salon de la broderie les 11 et 12 juin 2016*

*Remise des prix du concours photos le 17 juin 2016*

*Foulées ligugéennes le 25 juin 2016*

*Remise de l'émail au Maire de Tours le 3 juillet 2016*

*Concert lecture Sclavis et Bonnaffe le 7 août 2016*

*Exposition de patchwork du 7 au 10 octobre 2016*

# Prenez date!

## Novembre 2016

***Du 2 au 12, espace E. Aubin***
Exposition Les 3 guerres des conscrits, Société des Mobilisés
***Samedi 5, 16h, salle J. Monnet***
Conférence de M. Calmon sur le réseau Renard, Mairie
***Le 5, de 10h à 20h et le 6 de 10 à 18h, gymnase J. P. Gomez***
5ème édition des Rabelaiseries, salon des vins et produits de terroir, Compagnons d'Hynao
***Jeudi 10, 21h, monastère***
Concert duo de violons M. Rouquié et G. Grosbard, Chemins de Musique
***Vendredi 11, 12h, salle de Givray***
Banquet, Société des Mobilisés
***Vendredi 11, 18h, salle J. Monnet***
Conférence du Frère François sur Saint Martin, Chemins de Musique
***Samedi 12, 17h, médiathèque***
Concert-lecture violoncelle solo G. Grosbard, Chemins de Musique
***Samedi 12, 20h30, salle de Givray***
Spectacle Lutte contre la discrimination, Bouches à Oreilles
***Du 14/11 au 3/12, espace E. Aubin***
Exposition sur la guerre 14-18, médiathèque
***Samedi 26, 20h, salle de Givray***
Soirée cabaret, UCC Hanball

## Décembre 2016

***Vendredi 2, 20h, salle de Givray***
Auditions de Noël, Intervalles
***Samedi 3, 10h à 23h, place de la mairie***
Marché de Noël, municipalité
***Samedi 3, 20h30, salle de Givray***
Soirée des commerçants, GCIA
***Du 6 au 24, espace E. Aubin***
Exposition de peintures de J. Garnier, médiathèque
***Samedi 10, 20h30, église paroissiale***
Chants de Noël, chorale Ephémère
***Dimanche 11, 12h, salle de Givray***
Repas du CCAS, municipalité
***Vendredi 16, 20h30, salle de Givray***
2ème nuit du court métrage, Kiosqui s'Passe

## Janvier 2017

***Vendredi 13, 19h, gymnase J.-P. Gomez***
Voeux du maire à la population
***Dimanche 15, 14h, gymnase J. P. Gomez***
Loto du club, Ligugéenne Football
***Samedi 21, 14h30, salle de Givray***
AG et galette des rois, Société des Mobilisés
***Dimanche 22, salle de Givray***
Journée yoga et son, MPT
***Du 24/01 au 04/02, espace E. Aubin***
Exposition à thème, Printemps des Arts
***Dimanche 29, salle J. Monnet et place de la mairie***
Nouvel an chinois, MPT

## Février 2017

***Samedi 4, 20h30, salle de Givray***
Barn Dance, Jumelage anglais
***Du 7 au 25, espace E. Aubin***
Exposition de la section peinture, MPT
***Samedi 11, 20h30, salle de Givray***
Contes et art de la parole, Kiosqui s'Passe

## Martin de Tours

**Le XVII[ème] centenaire de la naissance de Martin de Tours (316 est à vrai dire une date présumée et sujette à contestation) donne lieu à bien des manifestations festives et culturelles, en particulier au grand colloque qui se tiendra dans la cité tourangelle en octobre 2016.**

Il ne fallait pas, bien sûr, que notre chère petite cité de Ligugé fût en reste, puisque, avant de devenir Martin de Tours en recevant l'épiscopat, Martin fut d'abord, comme initiateur de la vie monastique en Occident, Martin de Ligugé.

La communauté monastique de Ligugé s'est naturellement sentie dans l'obligation de porter un événement à double face – religieuse et culturelle – qui honorât la personnalité de Martin, lequel se montra toujours très respectueux de la consistance du monde civil qui l'entourait. Sous le signe d'une belle synergie des compétences, dans le cadre d'une laïcité heureuse, les célébrations martiniennes de Ligugé s'étendront donc sur deux journées : les 10 et 11 novembre 2016.

Certes, chaque année, nous nous retrouvons tous auprès du monument aux morts, à l'issue de la célébration paroissiale, pour l'anniversaire de l'Armistice du premier conflit mondial, au jour anniversaire de la mort de Martin (11 novembre 397). Mais cette année, nous proposons, le 10 novembre, une journée de caractère universitaire et de belle tenue scientifique : des historiens renommés aborderont des aspects inédits de Martin.

Le 11, une marche symbolique est proposée entre le baptistère de Poitiers et le monastère de Ligugé. Les soirées

des deux journées seront agrémentées de concerts de grande qualité. La participation à ces manifestations culturelles et musicales est laissée libre, pour que l'accueil soit le plus large possible.

Frère François
Abbaye St Martin de Ligugé

## Les sélections du groupe de lecture

***Une année en Provence de Peter Mayle***

Envie de prolonger l'été ? L'écrivain anglais tombe sous le charme de la Provence. Vous trouverez dans ce livre qui sent bon le sud, l'humour et la tendresse. L'auteur vous emmène dans une multitude d'aventures réjouissantes et hilarantes !!

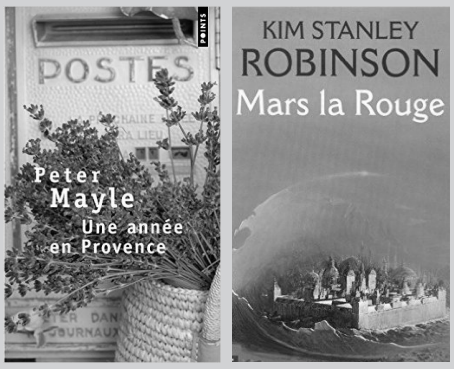


***Trilogie Mars la rouge, Mars la verte, Mars la bleue de Kim Stanley Robinson***

Mars la rouge commence en 2026 avec la première expédition de colonisation sur Mars. Cette saga s'appuie sur des descriptions démontrant l'aspect science du terme science-fiction. Trois romans indissociables pour une œuvre phare de la science-fiction.

## Un nouvel espace vidéo-musique à la médiathèque

Un nouvel espace a été aménagé à la médiathèque. Il est consacré à la vidéo et à la musique.

Venez découvrir ou redécouvrir les DVD !

Rodolphe Collet
Responsable
de la médiathèque

## La boîte à livres

Pourquoi ne pas nous rendre en plein cœur de Ligugé à pied, au croisement des rues Charles Charpentier et Grande Rue ? Nous trouverons un lieu inattendu… Nous passons devant en voiture tellement souvent que finalement nous ne le voyons plus. Nous allons vite à La Poste le samedi matin, à la mairie pour quelques documents administratifs, ou vite chez les commerçants. Là, à deux pas, quelques mètres carrés, un square où se trouvent un arbre, une table et des bancs à l'ombre, et une boîte à livres. Quelle surprise !! même lorsque la médiathèque est fermée, nous pouvons en trouver en libre-service.

Le principe est simple : nous prenons un livre et nous en déposons un .. il y en a toujours un qui nous interpelle, qui nous donne envie de le dévorer ou que nous avons peut-être déjà lu…

Catherine Henrotte
Conseillère déléguée

## L'agenda de la médiathèque

### Expositions 2016

***Du 2 au 12 novembre***
Les trois guerres : 14-18, 39-45 et Algérie par Les Anciens Combattants de Ligugé
***Du 14 novembre au 3 décembre***
14 – 18, exposition itinérante des archives inaugurées par la Préfecture de la Vienne
***Du 6 au 24 décembre***
Peintures de Monsieur Garnier

### Animations 2016

***5 novembre à 16h00***
Le réseau Renard, conférence de Jean-Henri Calmon.
salle Jean Monnet
***Les 10 et 11 novembre 2016***
XVII[ème] centenaire de la naissance de saint Martin / Abbaye Saint-Martin de Ligugé
• *Le 10 novembre*
dès 9h30 : des historiens renommés aborderont des aspects inédits de Martin et de son temps.
21h : concert à l'ancienne salle capitulaire de l'Abbaye avec Chemins de Musique
• *Le 11 novembre*
- 14h00 : marche symbolique entre le baptistère de Poitiers et le monastère de Ligugé.
- 18h00 : conférence sur la vie de saint Martin par Frère François Cassingéna-Trévedy, salle Jean Monnet
- 20h 30 : concert en l'église claustrale de l'Abbaye
***Le 11 novembre à 11h45***
Inauguration de l'exposition des Anciens Combattants.
***Le 12 novembre à 17h***
Hommage au violoncelliste Maurice Maréchal par Chemins de Musique.

## La parole à l'Opposition

### La Transition énergétique, des ambitions à concrétiser

La loi de transition énergétique votée au Parlement en août 2015 est une loi ambitieuse dans ses objectifs, en particulier pour ce qui est de l'efficacité énergétique.

Elle insiste sur la promotion des énergies renouvelables mais maintient le principe d'un socle nucléaire minimal. Mais une question importante demeure : qu'en est-il du financement des mesures prévues pour, d'une part accroitre l'efficacité énergétique et d'autre part augmenter la part des énergies renouvelables ? Un constat s'impose : si la dépendance énergétique de la France s'est considérablement réduite depuis 1973, grâce à la construction du parc nucléaire, son mix énergétique dépend encore fortement des énergies fossiles et de leur coût. Il est difficile de savoir jusqu'à quand l'offre mondiale de pétrole demeurera excédentaire. Mais ce qui est certain c'est que le coût de cette énergie ne sera pas durablement orienté à la baisse. L'actualité de ces derniers jours semble d'ailleurs annoncer une reprise à la hausse. Des solutions existent néanmoins si l'on implique davantage les collectivités territoriales et si l'on fait appel à des innovations techniques et financières adaptées (référence : l'Actualité Chimique , N° 408-409, juin-juillet-aout 2016)

**Que pouvons-nous faire au niveau local, à Ligugé en particulier ?**
L'une des premières mesures concrètes et faciles à mettre en oeuvre consiste à économiser l'énergie. Ce qui peut représenter jusqu'à 10 à 20 % de la consommation actuelle selon la situation !!! Nous avons donc approuvé les mesures d'économies d'énergie adoptées par la municipalité concernant l'éclairage public (le changement des lampes notamment) et les nouveaux convecteurs électriques à la Mairie.

Nous souhaitons maintenant que la municipalité soit un des relais pour montrer l'exemple en matière de diversification énergétique et pour informer les particuliers et les entreprises sur les dispositifs leur permettant d'alléger leur facture énergétique. Par exemple : les Certificats d'Économies d'Énergie permettent aux particuliers de bénéficier de primes « énergie » pour chaque opération d'économies d'énergie réalisée (rénovation, isolation, chauffage, ampoules…).

Depuis le 1[er] janvier 2016, les revenus des ménages sont pris en compte pour calculer ces subventions. Notamment, l'aide financière de Géo France Finance peut couvrir jusqu'à 100% du prix des ampoules LED (www.mesampoulesgratuites.fr). La liste des actions possibles est fournie. Nous soutiendrons avec détermination toutes initiatives municipales qui favoriseront l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Joël Barrault, Olivier Boisseau,
Sandrine Brochard, Bernard Coyrault

*Responsable publication : Joëlle Peltier, Maire  Rédaction et mise en page : commission communication  Imprimé sur papier recyclé 100% / encres végétales*